



Mairie de CHEVILLY

Préfecture du Loiret  
Mme Marie-Agnès GAULT  
Direction de la citoyenneté et de la  
légalité  
Pôle de l'aménagement et de l'urbanisme  
181, Rue de Bourgogne  
45 042 ORLEANS CEDEX

Chevilly, le 26 octobre 2020

Objet : Dossier de Déclaration d'Utilité Publique relatifs aux périmètres de protection du forage de production d'eau potable (BSS001AASB) à Chevilly (45)

Madame, Monsieur,

La ville de Chevilly sollicite les services préfectoraux compétents afin d'obtenir les différentes autorisations préfectorales nécessaires à l'exploitation de son captage communal et à la mise en place des périmètres de protection afférents.

Ce dossier de Déclaration d'Utilité Publique a été réalisé conformément aux articles L214-1 à 11 et R122-5 du Code de l'Environnement, et aux articles L1321- 1 et 2 du Code de la Santé publique. Il servira également de support d'information pour les riverains concernés lors de l'enquête publique qui se déroulera au sein de la mairie de Chevilly.

Il a été également déposé en 4 exemplaires auprès de la DDT du Loiret pour l'instruction au titre du Code de l'Environnement.

Conformément à la réglementation en vigueur, veuillez trouver ci-joint 4 exemplaires papier du dossier de Déclaration d'Utilité Publique ainsi que 1 CD.

Je vous prie de croire, M. Le Préfet, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Premier Adjoint,  
Marc SEVIN.

